

Note d'information aux riverains – Travaux du chemin des Barattes

Madame, Monsieur,

La commune a lancé, conjointement avec le Syane, des travaux de réfection du chemin des Barattes qui porteront sur :

- La réfection de la conduite d'eau pluviale et la pose de drains sur le haut de chemin ;
- L'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom) sur tout le linéaire (de la RD jusqu'au croisement route des Tennis – route de la Brune) ;
- La modernisation de l'éclairage public sur tout le linéaire ;
- La réfection du tapis de la route et de l'enrobé sur tout le linéaire.

Ces travaux débuteront le 8 janvier 2024 et devraient, sauf aléas, s'achever début juin 2024.

Les entreprises Brun TP et Ceccon seront les intervenants sur ce projet, la maîtrise d'œuvre étant assurée par la société Géoprocess.

Pendant toute la période de travaux, l'intégralité du chemin des Barattes sera en accès chantier interdit au public (véhicules, vélos, piétons), avec un aménagement d'accès restreint pour les riverains uniquement. Le chemin d'accès en amont des courts de tennis ne sera pas non plus accessible au public et sera réservé à un espace de stockage pour les entreprises.

Les entreprises contacteront individuellement les riverains à l'avancement des travaux pour organiser les flux soit par le haut, soit par le bas.

Nous remercions les riverains de bien vouloir circuler prudemment sur la zone de chantier pendant ces travaux.

Pour toute question concernant ce projet, merci de contacter l'accueil des services techniques à accueilst@veyrier-du-lac.fr

Bien cordialement,

Michel Madar

Maire adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme